L'Autorité de la concurrence autorise le rachat de la société Continental Foods (Liebig, Royco) par la société GB Foods

Publié le 08 juillet 2019

Le 7 juin 2019, la société GB Foods a notifié à l'Autorité de la concurrence son projet de prise de contrôle de la société Continental Foods. Par une décision rendue ce jour, l'Autorité autorise l'opération sans conditions.

Les parties à l'opération

La société GB Foods est une filiale du groupe espagnol Agrolimen, spécialisé dans l'industrie alimentaire propre à la consommation humaine et animale. En France, le groupe est actif dans la fabrication et commercialisation de sauces, bouillons et aliments pour animaux domestiques (notamment sous les marques Bama, Star, Grand'Italia, Gallina Blanca). En 2018, GB Foods (Agrolimen) a réalisé 1,2 milliard d'euros de chiffre d'affaires.

La société Continental Foods est une entreprise spécialisée dans l'industrie alimentaire, présente en Belgique, Finlande, France, Allemagne et Suède. En France, Continental Foods fabrique et commercialise des soupes (sous les marques Liebig et Royco), des sauces, des desserts à préparer et des jus de légumes. En 2018, elle a réalisé 369 millions d'euros de chiffre d'affaires.

L'opération n'est pas de nature à porter atteinte à la concurrence

L'Autorité a analysé les marchés de la fabrication et commercialisation de soupes et de sauces. Sur le marché des sauces, les positions des parties sont très limitées.

Sur le marché des soupes, la société Continental Foods détient une forte position avec ses marques Liebig et Royco, mais GB Foods n'est pas significativement présent et la position de Continental Foods n'est donc pas renforcée. L'Autorité a donc pu écarter tout problème de concurrence et autoriser l'opération sans conditions.

19-DCC-128 DU 8 JUILLET 2019

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Continental Foods par la société GB Foods

Consulter le texte intégral

Contact(s)

Yannick Le Dorze
Adjoint à la directrice de la communication
01 55 04 02 14
Contacter par mail